

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Lundi 19 février 2024 à 20h00

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie - Salle du conseil municipal

1 rue des Sports - 35230 Bourgbarré
(la séance est ouverte au public)

Ordre du jour

N°	N° DELIB	INTITULE	RAPPORTEUR
1	DCM 2024-007	VIE MUNICIPALE – Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 15 janvier 2024	Franck MORVAN
2	DCM 2024-008	FINANCES - VIE ASSOCIATIVE – Attribution des subventions 2024 au CCAS, aux associations communales et aux organismes extérieurs	Jean-Paul SORAIS
3	DCM 2024-009	FINANCES – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024	Carole GAUTIER
4	DCM 2024-010	FINANCES – Vote des taux d'imposition 2024	Carole GAUTIER
5	DCM 2024-011	FINANCES – Vote du Budget Primitif 2024	Carole GAUTIER
6	DCM 2024-012	RESSOURCES HUMAINES – Convention de gestion du contrat d'assurance statutaire avec le CDG 35	Carole GAUTIER
7	DCM 2024-013	RESSOURCES HUMAINES – Convention financière de reprise de Compte épargne-temps avec la Ville de Rennes	Carole GAUTIER
8		QUESTIONS DIVERSES : <ul style="list-style-type: none">- Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables- Présentation du projet de réaménagement des rues du Presbytère et de la Fretais	